

L'emploi en amélioration continue ?

Comme en 2015, les perspectives d'emploi en Wallonie et à BXL pour 2016 sont globalement positives

elon les statistiques et les perspectives de plusieurs acteurs économiques (Forem, Actiris et autres opérateurs de mesure et de statistiques), l'économie et l'emploi en Wallonie et à Bruxelles devraient continuer à évoluer positivement, dans la continuité de 2015.

Après plusieurs années difficiles consécutives à la crise financière mondiale de 2008, la vitalité économique de nos régions connaît un regain de forme depuis deux ans. Cette embellie de notre santé économique concerne presque tous les aspects qui touchent la population au quotidien: le taux d'emploi, le nombre de chômeurs et la création de nouveaux emplois.

21^e MOIS D'AFFILÉE

Selon les chiffres du Forem annoncés mardi, le chômage a baissé pour le 21^{ème} mois d'affilée. Le taux de demandeurs d'emploi représente 14,6 % de la population active en mars 2016, contre 15,7 % à la fin mars 2015 (-1,1 %). Si l'on compare à un mois d'intervalle, la baisse est aussi significative : de février à mars 2016, le nombre de

demandeurs d'emploi inoccupés a diminué d'1,6 %. Actiris annonce pour sa part une baisse de 6,2 % de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) sur base annuelle. Le chômage a reculé dans toutes les catégories d'âge.

TOUTES CATÉGORIES D'ÂGE

Selon le rapport annuel 2015 Statbel du SPF économie (Service Public Fédéral), le taux d'emploi des plus de 55 ans a progressé d'1,3 %

est donc en nette augmentation.

LE TERTIAIRE EN TÊTE

Au niveau sectoriel, le secteur tertiaire (services à la personne) occupe à lui seul 42,3 % de la population active, suivi par le quaternaire (non-marchand) avec 35,4 %, le secondaire (industrie) avec 21 % et enfin le secteur primaire (agriculture, sylviculture, pêche et activités minières) avec 1,3 %.

+5,7 % POUR L'INTÉRIM

Le chômage a baissé pour le 21^e mois d'affilée

en 2015, tandis que le chômage chez les jeunes (15-24 ans) a baissé pour la deuxième année consécutive et s'élève à 22,1 % soit -1,1 % par rapport à 2014. Les taux d'emploi des 20-64 ans et des 55-64 ans étaient en 2015 respectivement de 67,2 et 44 %.

Du côté des emplois proprement dits, la tendance semble également positive puisque le Forem signale avoir géré en mars dernier 13.640 offres d'emploi, ce qui représente une hausse notable de 18,4% par rapport au mois de mars 2015. La création d'emploi

Même type de constat au niveau de l'intérim: sur une base comparative annuelle, Federgon (fédération des prestataires de services RH) indique que le nombre d'heures d'intérim prestées a augmenté en février 2016 de 5,75% par rapport à février 2015, tant dans le segment des ouvriers (+3,81%) que des employés (+8,39%). Devant toujours être analysés avec précaution et mesure, ces chiffres témoignent toutefois d'une évolution positive de l'emploi. ■

Y.D.

► QU'EN EST-IL DES JEUNES ?

Les jeunes représentent toujours structurellement la population la plus touchée par l'emploi. Les chiffres de Statbel confirment cette tendance et ceux-ci indiquent que le taux d'emploi varie fortement en

fonction de la classe d'âge. Avec un taux d'emploi de 23,2%, les jeunes de 15 à 24 ans enregistrent le pourcentage le plus faible. Comparativement, environ 80 % des personnes âgées de 25 à 49 ans sont occupées. Le taux de chômage des jeunes, soit le nombre de jeunes au chômage en

pourcentage de la population active, a baissé pour la deuxième année consécutive pour atteindre 22,1 % en 2015. Il reste cependant supérieur à la moyenne européenne (le taux de chômage des jeunes était de 19,4% dans l'UE28 et 21,6% dans la zone euro). En Wallonie, le chômage

recule de 9,2% chez les moins de 25 ans, tandis qu'à Bruxelles, Actiris a annoncé qu'il était en baisse pour le 34^{ème} mois consécutif. Le taux de chômage dans cette catégorie reste néanmoins toujours élevé mais diminue (25,2% en mars 2016 contre 26,9% en 2015 et 30,6% en 2014).

ÉVOLUTION

Vers une profonde mutation du marché du travail dans les 15 années à venir

Le marché de l'emploi est en perpétuelle évolution et celle-ci devrait au minimum se maintenir voire s'accélérer. Selon une étude publiée récemment par le CBRE - *le CBRE est l'acronyme de Coldwell & Banker & Richard Ellis, il est le leader mondial du conseil en immobilier commercial, et est coté sur le New York Stock Exchange, avec approximativement 44.000 employés* - intitulée *Fast Forward*, 50% des métiers tels que nous les connaissons actuellement vont disparaître d'ici 2030. Cela ne signifie pas automatiquement qu'ils n'existeront plus, mais qu'ils vont au minimum profondément évoluer quant au contenu et à l'organisation du travail.

3 GRANDES TENDANCES

Selon une étude du professeur américain Daniel Jelski (doyen de l'école des sciences et d'ingénierie de la New Paltz State University of New York), 3 grandes tendances se dégageront dans un futur proche. La première prévoit que l'ordinateur (ou le robot) prendra de plus en plus de place, et que de ce fait, les gens ne feront plus que les travaux qu'il ne pourra pas réaliser.

AUTOMATISATION

Après l'industrie, l'automatisation a maintenant gagné le secteur des services. Toutes les tâches répétitives pouvant être automatisées le seront et d'ailleurs la plupart le sont déjà. L'intervention humaine sera néanmoins toujours indispensable pour faire fonctionner, exploiter et valoriser ces robots. Corrélativement à cette donnée, les emplois dans les sciences de l'informatique devraient être voués à un bel avenir. Le deuxième point est une conséquence directe du premier: les personnes disposant de compétences «*non-échangeables*» ou «*non-informatisables*» auront d'avantage de chances de

réussir.

INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE

Cette dimension devrait quant à elle favoriser à l'avenir les connaissances et compétences spécifiquement humaines, créatives et sociales, telles que l'empathie, la compréhension, la psychologie et tout ce qui fait intervenir l'intelligence émotionnelle. Ces qualités devraient devenir très prisées dans un marché du travail de plus en plus compétitif. Le troisième et dernier élément mis en avant par cette étude, peut-être celui qui nous intéresse le plus, concerne la forme que prendra le travail du point de vue de son organisation.

Les travailleurs «*Freelances*» et indépendants seront de plus en plus nombreux. Cette tendance est constante et semble s'intensifier.

FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL

Un quart des travailleurs à temps plein actuel pourrait devenir indépendant d'ici 2025, toujours selon ces deux études. L'emploi fixe se transformant progressivement en réalisation de projets prédéfinis. Ce dernier aspect n'est pas forcément négatif et doit surtout encourager les gens, particulièrement les jeunes, à développer des compétences plurielles et transversales, à appréhender le travail différemment, et à développer de la flexibilité. Selon un rapport de l'Institut d'enquête du travail et de la société (HIVA) de la KU Leuven, le travail intérimaire est le secteur qui a la plus forte croissance sur le marché belge du travail. *«L'intérim est l'un des secteurs ayant connu une des plus fortes croissances. 14.500 emplois ont été créés»* expliquent les chercheurs Ludo Struyven et Tim Goesaert. Ces éléments ne sont que prédictifs mais néanmoins à prendre en compte. ■

YOURI DEMIANOFF

Deux fois plus de chocolatiers en 5 ans

🎯 Le nombre de chocolatiers est passé de 259 fin 2009 à 543 chocolatiers en 2014 en Belgique, selon une étude du syndicat neutre pour indépendants (SNI) publiée samedi, fondée sur les chiffres du SPF Économie. Une hausse expliquée notamment par une demande importante et la reconversion de nombreux boulangers qui se spécialisent dans le chocolat. L'une des autres raisons avancées dans le rapport du SNI pour expliquer la popularité en hausse du métier est que de nombreux boulangers se sont recyclés en chocolatier à temps plein pour ne plus avoir à travailler de nuit, ce qui est étroitement lié au métier de boulanger. Le syndicat pointe aussi une forte demande. Il se base pour cela sur un sondage téléphonique effectué auprès de 41 chocolatiers. Parmi eux, 43 % des personnes interrogées affirment que leurs ventes ont fortement augmenté en 2014. Aucun ne craint une baisse des ventes, indique encore le SNI. *«Il n'y a pas que les Belges qui préfèrent le chocolat artisanal mais également les clients étrangers, plus particulièrement ceux du Moyen-Orient et d'Asie. La demande pour nos créations uniques en chocolat est très forte»*, peut-on lire dans le communiqué. ■